

Comment participer ?

Cette opération consiste en la fourniture de :

- ☒ jeunes plants d'arbres et d'arbustes aux origines adaptées pour le département de la Manche, d'une hauteur d'environ 45 à 80 cm,
- ☒ dalles de paillages biodégradables (50 cm x 50 cm),
- ☒ protections glibier contre les chevreuils, lièvres et les lapins.

Commandes possibles par multiples de 5 et à partir de 20 plants pour tout type de plantations et sans limite maximale :

- ☒ Création ou rénovation de haies bocagères,
- ☒ Boisement de terres agricoles ou de bosquets,
- ☒ Haie de Hêtres ou Charmilles taillée,
- ☒ Alignement d'arbres.

Pour bénéficier de l'opération, il vous suffit de compléter, de détacher et de renvoyer le formulaire d'inscription ci-joint accompagné **obligatoirement du chèque de règlement** correspondant à la commande (faute de règlement à la commande, celle-ci ne sera pas prise en compte). Un courrier d'information vous sera adressé 3 semaines avant la remise des plants afin de vous préciser le lieu et les modalités de la distribution. La remise des plants sera regroupée par secteur.

Calendrier et lieux de livraison (susceptible d'être modifié) :

- le 27 novembre pour le Saint-Lois
- le 11 décembre pour le Sud Manche
- le 4 décembre pour le Nord Cotentin
- le 18 décembre pour le Coutançais



Seules les personnes ayant retourné leur formulaire d'inscription **AVANT LE 15 SEPTEMBRE 2010** pourront bénéficier de plants.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter

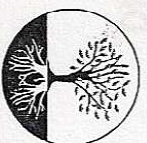
l'équipe Boisement composée de :
 Eddy CLERAN, Stéphane PESTEL, Nathalie MARIE
 Tél. 02 33 06 49 91 – Fax 02 33 06 49 99
 e-mail : nmarie@manche.chambagri.fr
 site Internet : www.manche.chambagri.fr

Commande à retourner sous enveloppe suffisamment affranchie à la :

CHAMBRE DEPARTEMENTALE D'AGRICULTURE DE LA MANCHE
Equipe BOISEMENT
 Maison de l'Agriculture - Avenue de Paris - 50009 SAINT-LO cédex



Fédération des Associations
de boisement de la Manche



Pour faciliter votre choix...

Essence	Catégorie		Distance de plantation		Hauteur adulte		Ecologie et adaptation
	arbuste	haute-jet	mètres	mètres	mètres	mètres	
Aune glutineux	X	X	3		15 à 20		Soils hydromorphes (prés humides, bord de cours d'eau), remplace avantageusement le Peuplier dans les terrains frais et très humides.
Châtaignier	X	X	3 à 6		15 à 25		Soils assez riches, sans hydromorphies, sans calcaires. Tolère les embruns.
Chêne pédonculé		X	4 à 8		15 à 25		Large amplitude écologique mais préfère les sols bien alimentés en eau. C'est le Chêne de nos haies champêtres.
Erable sycomore	X	X	3 à 6		15 à 20		Soils bien aérés et frais mais sans excès d'eau. Tolère les embruns.
Frêne	X	X	3 à 6		15 à 20		Soils frais et bien alimentés en eau, tolère les embruns, rustique. Très bon bois d'œuvre et de chauffage.
Hêtre		X	0,5* à 6		1 à 30		Large amplitude écologique mais craint l'hydromorphie, possibilité de le conduire en haie taillée monospécifique.
Mersier		X	3 à 6		15 à 20		Soils profonds riches et à bonne rétention en eau mais craint l'hydromorphie.
Charme	X		0,5* à 1		1 à 10		Soils secs à frais, idéal pour réaliser une haie taillée de charnille, bon effet brise-vent, excellent bois de chauffage.
Noisetier	X		1		2 à 4		Espèce à large amplitude écologique mais craint l'hydromorphie.
Erable champêtre	X		1		8 à 12		Arbuste haut et tolère les sols secs.
Néflier	X		1		2 à 4		Espèce de milieu acide à large amplitude, préfère les sols secs à légèrement frais. Produit des Néfles comestibles après les premières gélées. Espèce favorable pour la biodiversité.
Prunier myrobolan	X		1		3 à 5		Espèce à large amplitude écologique, tolère les embruns, produit des Prunesses comestibles de la taille des Mirabelles.

* distance entre les plants préconisée pour réaliser une haie de Charnille ou de Hêtre taillée
 ** Hydromorphie : se dit d'un sol où se produit un engorgement en eau temporaire ou permanent.